

# Directive: annonce des résultats 2009/2010



## ◆ Tournois / matches individuels / Coupe

Les **organisateur**s doivent avoir annoncé le lundi matin 09.00 heures (dernier délai) les résultats des catégories Messieurs, Dames, Juniores et Juniors (Juniors M16 Interrégional et Dames 1<sup>ère</sup> ligue GT inclus) qui disputent leurs matches de championnat sous forme de tournoi ou de matches individuels (excl. Swiss Mobiliar League) au Bureau de swiss unihockey. Si vous utilisez le Live-ticker, le résultat est transmis automatiquement quand vous terminez la procédure ordinaire (une communication ultérieure est superflue).

## ANNONCE DES RÉSULTATS : Vous avez le choix entre

1. **Priorité:** Internet [www.swissunihockey.ch/Spielbetrieb/Resultatmeldung](http://www.swissunihockey.ch/Spielbetrieb/Resultatmeldung) (voir mode d'emploi)
2. **Priorité** E-mail [resultate@swissunihockey.ch](mailto:resultate@swissunihockey.ch)
3. **Priorité** Telefax 031 330 24 49 ☎ (ne pas faxer les rapports de match)

Tout « club online » s'engage à transmettre les résultats par internet. Les autres clubs le font dans la mesure du possible (**Première priorité – Internet**) . Les résultats que nous recevons par e-mail ou téléfax peuvent être consultés à partir de 12.00 heures le lundi (update).

---

## ◆ Teletext

### ☞ SWISS MOBILIAR LEAGUE DAMES ET MESSIEURS

Tous les rapports de match des catégories Dames et Messieurs sont communiqués online sur le lieu du match. Les données sont enregistrées directement dans la banque de données swiss unihockey avec un e-mail au TXT. En cas de problèmes techniques, les résultats doivent être communiqués au TXT n° de tél. **044 305 67 45**. Les résultats Dames / Messieurs Swiss Mobiliar League peuvent être consultés sur le Teletext SF1 page 297.

### ☞ LNB DAMES, MESSIEURS ET JUNIORS M21A

En outre, pour les catégories **LNB Dames et Messieurs ainsi que celle des Juniors M 21A**, l'organisateur doit annoncer les résultats (en plus de l'annonce normale de résultats par Internet - e-mail ou fax) aux **responsables TXT par téléphone au n° 044 305 67 45**. Les résultats sont publiés sur **Teletext SF2**, page **406** (Messieurs) et **407** (Dames).

### ☞ COUPE SWISS MOBILIAR dès les 8<sup>èmes</sup> de finale / COUPE DE LA LIGUE dès les 4<sup>èmes</sup> de finale

Les résultats de tous les matches de Coupe (PT et GT) mentionnés ci-dessous sont à publier sur le télétext. Pour ce faire, vous l'annoncez **par téléphone à la fin du match au numéro du TXT : 044 305 67 45**.

---

## ◆ Rapports de match (décompte de tournoi inclus)

L'organisateur doit envoyer **par courrier A** les rapports de match (**avec décompte de tournoi et convocation organisateur**) le jour même des rencontres ou le prochain jour ouvrable au Bureau de swiss unihockey (RDM art. 4.2).

**!! sans les cartes d'arbitres et sans la copie verte des rapports de match.**

### ☞ «CONVOCATION ORGANISATEUR»

L'organisateur doit **mentionner** sur la «convocation Organisateur» le **nombre d'arbitres qui ont effectivement arbitré** et la renvoyer par courrier A avec les rapports de match le jour même de la rencontre ou le prochain ouvrable au Bureau de swiss unihockey.

---

## ◆ Formulaire décompte de tournoi

Les décomptes sont envoyés **avec les rapports de match** au Bureau de swiss unihockey. Pour tout décompte envoyé ultérieurement, il sera perçu une taxe de 20.00 francs pour travaux administratifs supplémentaires.

---

## ◆ Manquements

Tout manquement sera signalé à la Commission disciplinaire avec conséquence financière (amende).